

# Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

[www.acgf.ch](http://www.acgf.ch) – [acgf@football.ch](mailto:acgf@football.ch)



09.12.2020

## COMMUNIQUE OFFICIEL n°24

### **CALENDRIERS**

#### **REPRISE DES CHAMPIONNATS**

Des informations concernant la reprise des championnats seront communiquées aux clubs d'ici mi-décembre 2020.

#### **INSCRIPTION DES EQUIPES TOUR PRINTEMPS 2021**

Tous les clubs ont reçu les formulaires par e-mail le 3 décembre 2020. Ils sont également disponibles sur le site internet et sont à retourner au plus tard le **18 janvier 2021** à l'ACGF. Une amende de chf 300.- sera infligée au club qui ne retourne pas TOUS les formulaires. Les clubs doivent retourner les trois formulaires même s'ils ne sont pas concernés par une ou plusieurs catégories.

### **MANIFESTATIONS ANNULEES**

Le tournoi Futsal juniors D est annulé.

L'édition 2021 des tournois ACGF/BCGE A, B et C est annulée.

Le championnat Futsal juniors C est annulé.

Le tournoi FF-15 est annulé.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **FUTSAL**

L'ASF communique que les championnats de la Swiss Futsal Premier League sont suspendus jusqu'à fin décembre 2020.

#### **FUTSAL CUP JUNIOR LEAGUE**

En raison des restrictions actuelles du Covid-19, il n'est malheureusement pas possible d'organiser la Coupe de futsal de la Junior League cette saison (2020/21).

#### **CONCEPT DE PROTECTION**

Vous trouverez sur <https://www.football.ch/fr/asf/tabid-4240/covid-19-mise-%C3%A0-jour-du-28-octobre-2020.aspx> le concept de protection élaboré par l'ASF pour les entraînements et les compétitions dès le 28.10.2020.

#### **FACEBOOK**

Notre page Facebook de l'ACGF est active :

[https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-](https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/)

[471440539565896/](https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/) Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos ; n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

## **REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021**

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2020 / 2021 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2001 - 31.12.2003

Juniors B - 01.01.2004 - 31.12.2005

Juniors C - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors D - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors E - **01.01.2010** - 31.12.2011

Juniors F - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors G - **01.01.2014** - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

### Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2002 – 31.12.2005 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2006 – 31.12.2009

FF-12 - 01.01.2009 – 31.12.2012

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

## **TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF**

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourses//formulaire\\_demande\\_d\\_autorisation.pdf](http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourses//formulaire_demande_d_autorisation.pdf)

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

**LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF**

Genève, le 9 décembre 2020/ml